



Mot du maire



Chers concitoyennes, concitoyens,

Avant toute chose, je tiens à remercier les électrices et électeurs qui se sont mobilisés pour l'élection du 16 juin dernier. Mes remerciements les plus chaleureux vont à ceux qui m'ont fait confiance. La campagne électorale aura été une expérience à la fois stimulante et exigeante. C'est un privilège d'avoir l'opportunité de vous représenter. Au lendemain de l'élection, j'admets avoir ressenti un certain vertige. La responsabilité qui incombe au poste de maire est immense, et ce, quelle que soit la taille de la municipalité. En tant que premier magistrat, je me fais un devoir de veiller au bien-être de l'ensemble de la communauté.

Mon retour en politique municipale après une courte pause ne m'est pas totalement étranger; la plupart des dossiers en cours se trouvaient déjà à l'agenda lorsque j'étais conseiller municipal. Je constate une fois de plus la complexité des rouages administratifs ainsi que leur vitesse ... Ceci étant, l'adage «Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin» condense en une seule phrase le concept d'intelligence collective sur lequel devrait reposer les fondements de nos démocraties modernes.

C'est dans cet esprit de travail collaboratif que je souhaite réapprendre à travailler avec les conseillères et conseillers, avec l'administration municipale et avec la population.

Des dossiers passionnants ponctueront les prochains mois, notamment le projet Sentier de la Rive qui a le potentiel de modifier la génétique de Charlevoix. Je tiens à souligner l'importance de la participation citoyenne et vous invite à surveiller de près les consultations publiques à venir. Des annonces suivront dans les prochains mois.

Enfin, je termine en insistant sur l'une de mes promesses électorales; je souhaite raviver l'engouement envers la politique municipale d'ici les prochaines élections. Parce qu'une saine démocratie repose sur l'intérêt que lui portent ses membres.

En novembre 2025, j'aimerais voir un renouvellement des candidatures pour l'ensemble des postes au sein du conseil municipal, incluant le mien. Je vous invite à réfléchir dès maintenant à votre éventuelle candidature. Je demeure entièrement disponible pour échanger avec les personnes intéressées à la politique municipale, discuter de vos idées et de vos préoccupations.

Nomination — Directeur général Jean-Sébastien Pilote

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je souhaite, au nom du conseil municipal, la bienvenue à

monsieur Jean-Sébastien Pilote nommé au poste de directeur général et greffier-trésorier de la municipalité. Son expertise en gestion de projet marketing et sa passion pour la promotion de notre communauté seront des atouts pour faire rayonner notre village et poursuivre notre mission qui vise à maintenir, consolider et favoriser le développement d'un milieu de vie agréable et sécuritaire pour l'ensemble de la collectivité. Il pourra compter sur le soutien de l'actuelle directrice générale, madame Linda Gauthier, qui demeure parmi nous jusqu'en novembre prochain, avant son départ pour une retraite bien méritée.

Je vous souhaite une excellente rentrée!

*Emmanuel Deschênes,
Maire des Éboulements*

Sensibilisation au bon voisinage

La municipalité souhaite rappeler l'importance du respect des propriétés privées et sensibiliser les résidents au bon voisinage, afin de promouvoir une cohabitation harmonieuse entre l'ensemble des usagers de nos espaces publics et notamment en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Problématiques rencontrées

L'accès au fleuve demeure prisé, autant par les résidents que les visiteurs. La communauté riveraine fait face à différentes problématiques qui portent atteinte aux droits de propriété. En particulier, des activités de déboisement ont été exercées sur des terrains privés dans le secteur de Cap-aux-Oies et ce, sans le consentement des propriétaires. Le déboisement semble servir à créer un accès piétonnier vers la grève par l'entremise de terrains privés.

Des accès publics au fleuve sont aménagés pour permettre à l'ensemble de la communauté d'apprécier le fleuve. Nous demandons la collaboration de tous pour profiter des accès à l'eau tout en respectant les citoyens riverains.

Règlementation à respecter

- Utilisez les accès municipaux et respectez les propriétés privées.
- Ne portez pas atteinte aux droits des propriétaires riverains.
- N'accédez pas aux berges en empruntant l'accès d'une propriété privée.

Nous comptons sur votre collaboration pour respecter ces consignes et garantir une cohabitation agréable et respectueuse pour l'ensemble de la communauté.

Dans ce numéro :

Mot du maire	1
Informations	1-2
Du côté de la bibliothèque	3
Annonces	4

Informations



ENCOMBRANTS



Réservation obligatoire

Avant le 20 septembre 2024 à 16h

Une collecte spéciale *sur réservation seulement* est offerte aux résidents de l'ensemble des municipalités de la MRC de Charlevoix. La journée spécifique de la collecte pour votre secteur est mentionnée suite à votre réservation.

Réservation

Visitez le site web de la MRC de Charlevoix, section Gestion des matières résiduelles ou par téléphone au 418 435-2639, poste 6012 pour réserver ou obtenir davantage de renseignements.



MAXIMUM AUTORISÉ

6 articles par résidence

Poids maximal par article = 125 kg

SONT INTERDITS

Appareils réfrigérants, électroniques, matériaux de construction, pneus, résidus dangereux et déchets domestiques.

À défaut d'avoir procédé à une réservation pour la collecte spéciale, vous devez aller porter vous-mêmes ces objets à l'Éco-centres. Le service est GRATUIT pour les résidents de la MRC de Charlevoix!



Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité est à la recherche d'un nouveau membre pour compléter son équipe. Le CCU est composé de deux membres du conseil municipal ainsi que de cinq citoyens bénévoles. Nous recherchons actuellement un ou une citoyenne.

L'objectif principal du CCU est d'analyser différentes demandes relatives à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire afin d'émettre des recommandations au conseil municipal pour que ce dernier puisse prendre une décision éclairée. Parmi les demandes analysées se trouvent les dérogations mineures, les plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) et les plans d'aménagement d'ensemble (PAE), entre autres.

Les personnes intéressées se doivent de posséder quelques connaissances en urbanisme, un bon sens de l'analyse, démontrer de l'objectivité et de la neutralité de même que d'avoir de l'intérêt relativement aux Lois, règlements et autres outils de planification territoriale. Des expériences dans le domaine sont un atout. Le candidat doit être disponible au moins une fois par mois. Il est souhaitable aussi de pouvoir posséder un véhicule afin de se déplacer plus facilement aux rencontres.

Pour information : mbilodeau@leseboulements.com



Bienveillance, Loisirs, Intégration, Soutien

Réalisé par quatre finissantes de la technique en éducation spécialisée du Centre d'études collégiales de Charlevoix, le projet consiste à fournir des activités/loisirs aux personnes âgées de la région en offrant des «boîtes loisirs» à faire à la maison. Dix boîtes sont en circulation dans la région par l'intermédiaire de différents points de dépôt.

Les boîtes contiennent des livres, casse-têtes, jeux de cartes, mandalas, crayons, ensemble de recette à biscuits en pot, mots-cachés, sudoku, des semis de fleur et du crochet.

Comment emprunter une boîte?

La municipalité des Éboulements met à la disposition de sa communauté aînée deux boîtes, à récupérer au bureau municipal. Pour information : 418 483-2988 poste 0



Club Les Blés mûrs

Activités—Automne 2024

10 septembre: Inscription au baseball poche à 19h.

11 septembre: Reprise des activités au local du club à 13h30

12 septembre : Bridge à 13h au local du club.

14 septembre: Souper d'ouverture à 18h, suivi d'une soirée avec l'orchestre Rachele. Coût 30\$.

Réservation: Carole Tremblay au 418-452-8272 et

Francine Tremblay au 418-452-3460.

3 décembre : Souper du baseball poche à 17h.

7 décembre : Souper de Noël à 18h. Orchestre : Tempo

Coût 30\$. Réservation : Carole Tremblay au 418-452-8272 et

Francine Tremblay au 418-452-3460.



Samedi, 21 septembre

Une équipe dédiée de bénévoles offrira de son temps pour aider les aînés et les citoyens à mobilité réduite. Profitez d'un coup de pouce pour préparer l'automne! Cette initiative a pour but de favoriser le maintien à domicile et elle répond aux objectifs de la politique Municipalité amie des aînés. L'activité est gratuite, toute contribution volontaire sera remise dans un fonds dédié à la prochaine corvée.

Exemple de travaux légers acceptés : remiser le BBQ et les meubles de terrasse, corder du bois, sortir les encombrants de la maison, nettoyer les plates-bandes, planter ou tailler un arbuste, déplacer des meubles.

Places limitées, **inscrivez-vous avant le 15 septembre**

418 489 2988 poste 0

Du côté de la bibliothèque

Activités automne 2024



Exposition de Patrick Lamoureux

Vernissage le dimanche 22 septembre 15h30, à la Bibliothèque Félix Antoine Savard, dans l' Espace Le Sauter. Ouvert à tous!

L'heure du conte Halloween



Samedi 26 octobre, 10h
Bibliothèque Félix Antoine Savard
Espace jeunes
Clientèle : enfants de 3 à 8 ans
Inscription obligatoire :
bibliotheque@leseboulements.com

Présentation sur les voyages par Pierre-Luc Côté

Activité offerte en collaboration avec la MRC de Charlevoix, le dimanche 17 novembre, 15h30, à la Bibliothèque Félix Antoine Savard

Clientèle : Familiale, pour les 5 à 15 ans

Scrabble Duplicate

Le groupe reprendra ses rencontres à compter du 9 septembre, tous les lundis 13h, Bibliothèque Félix Antoine Savard. Vous pouvez vous y joindre en tout temps!

Une naissance, un livre

Les parents d'enfants du village reçoivent gratuitement un livre de la bibliothèque offert par la municipalité. L'objectif est de susciter l'envie à la lecture et d'éveiller les pouspons à la découverte des livres. C'est aussi une invitation à venir fréquenter la bibliothèque et découvrir la collection de livres pour petits et grands ! De beaux moments à passer en famille!

Dernière rotation de livres provenant du réseau biblio

Cette rotation de livres est en place depuis le 10 juin et la prochaine sera le 15 octobre.

Un arrivage de 575 livres sur nos tablettes :

- * 35 nouveautés du réseau pour jeunes et adultes
- * 2 ensembles thématiques jeunesse proposant des albums en anglais, des albums sur les secrets de l'eau et des albums sur les animaux domestiques
- * des livres audio
- * des livres à gros caractère
- * un sac surprise à emprunter contenant plusieurs albums, un guide pour les parents et une marionnette (0/3 ans)

Cartes MUSEO

Les cartes MUSEO seront disponibles à compter du 1^{er} octobre 2024 et ce jusqu'au 31 mai 2025. N'hésitez pas à emprunter la carte du Musée de votre choix. Disponible à notre comptoir de prêt.

Emportez-moi !

Le programme «Emportez-moi» est toujours disponible aux endroits suivants : La Maison des Jeunes La Baraque, le belvédère Cratère et marée, la halte du Domaine de la Seigneurie et la gare maritime à Saint-Joseph-de-la-Rive.

Poste d'administrateur

Un poste au conseil d'administration de la bibliothèque est disponible!

Isabelle Ouellet, qui occupait le poste de trésorière au sein du CA de la bibliothèque, nous quitte pour s'établir en dehors de notre région ! Je tiens, personnellement et au nom des membres du CA, à la remercier pour son implication et son dynamisme au sein de notre organisme. Nous lui souhaitons bonne route et au plaisir de la revoir dans nos environs.

Être bénévole, ça vous dit !

Vous souhaitez être actif et contribuer à votre bibliothèque? L'équipe de la bibliothèque vous attend, joignez-vous à l'équipe dynamique et très créative!

Horaire régulier de la bibliothèque

Tous les mardis de 9h30 à 11h et
Les mercredis et dimanches de 13h à 15h30

Nous joindre

2335, route du Fleuve, local 210 / Les
Éboulements (Québec) G0A 2M0
Téléphone : 418 489-2990
Courriel : bibliotheque@leseboulements.com
Portail Internet :
www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/les-
eboulements

Facebook : Bibliothèque Félix Antoine Savard

Francine Bolduc
Pour l'équipe de la Bibliothèque



Jeu de 31 octobre

16h à 19h : Maison hantée
Maison des jeunes La Baraque
2389 route du Fleuve

17h : Les pompiers distribuent des friandises!
Caserne des pompiers
2494 route du Fleuve

18h à 20h : Les Loisirs des Éboulements distribuent des friandises devant l'église avec un feu de joie pour vous réchauffer!
2377 route du Fleuve

Vendredi le 1^{er} novembre

20h : Soirée disco à la salle municipale. Jeux et concours de décoration de citrouilles et de costume!
Bar sur place.
2335 route du Fleuve

Annonces



MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0
Téléphone : 418 489-2988

Membres du conseil

Maire	Emmanuel Deschênes
Conseillères	Sylvie Bolduc Diane Tremblay Évelyne Tremblay
Conseillers	Mathieu Bouchard Michel Crevier Mario Desmeules



Prochaines séances du conseil municipal

LUNDI, 7 OCTOBRE
LUNDI, 4 NOVEMBRE

Retrouvez-nous sur le Web
leseboulements.com

Notre page Facebook
Municipalité des Éboulements

Pour toute information en lien avec
le journal l'Écho des Éboulements,
veuillez contacter :

Rébecca Bleau
dga@leseboulements.com

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Pulvérisation d'herbicide aux abords de diverses routes dans la région de Charlevoix

Le Ministère informe les usagers de la route qu'il procédera à des interventions de pulvérisation d'herbicide dans le but de contrôler la prolifération du roseau commun aux abords de diverses routes à Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière-Saint-François ainsi qu'aux Éboulements. Ces opérations se dérouleront entre le 1er et le 30 septembre 2024.

Aux Éboulements, les interventions auront lieu à :
Rue Félix-Antoine-Savard et route du Port.

L'éradication du roseau commun vise à préserver la biodiversité. Cette plante envahissante est non toxique et les travaux effectués seront réalisés conformément aux normes établies dans le Code de gestion des pesticides du Québec.

Les sites traités seront identifiés à l'aide d'affichettes installées au sol indiquant la date et l'heure de l'application de l'herbicide. Il est recommandé de ne pas accéder à ces sites pendant les 12 heures suivant la pulvérisation de l'herbicide. Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration.

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

Équipe municipale

Directrice générale et greffière trésorière
Directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe
Responsable de l'urbanisme et chargé de projet
Secrétaire administrative
Technicienne à la comptabilité
Directeur des travaux publics
Directeur des travaux publics adjoint et chef incendie par intérim
Inspecteur en bâtiment
M. Gingras est présent le mardi et le mercredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h
Service d'urgence
Service d'incendie (permis de brûlage)

LINDA GAUTHIER

RÉBECCA BLEAU
MATHIEU BILODEAU
MARIANNE DUCHESNE
SARA-PIER TURCOTTE
GRÉGOIRE BOUCHARD

PATRICK BOUCHARD
JUSTIN GINGRAS

9-1-1
418 635-1215